

### Actualité internationale

Alors que la guerre en Ukraine continue de faire la une des journaux internationaux, une dizaine d'autres crises humanitaires devraient aussi attirer l'attention.

En effet, 2023 établit déjà un nouveau record : les agences des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires auraient besoin de 51,5 milliards de dollars pour aider 230 millions de personnes nécessitant une assistance d'urgence dans 68 pays. Pour n'en citer que quelques uns et pour rappel :

Au *Myanmar* la population birmane est toujours confrontée à une crise politique, humanitaire et des droits de l'homme sans précédent. En *Haïti* près de la moitié de la population souffre désormais de la faim, et pour la première fois de son histoire, au moins 19 000 personnes sont confrontées au risque de famine. En *République démocratique du Congo* : un quart de la population a besoin d'une aide humanitaire. L'année dernière, la malnutrition a touché 6,4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans. Dans *la Corne de l'Afrique* : la crise climatique a un impact meurtrier, au moins 36,4 millions de personnes vont avoir besoin d'une aide d'urgence pour survivre, dont 26 millions pour lutter contre une grave insécurité alimentaire. *L'Afghanistan* est aujourd'hui l'un des pires endroits pour les femmes et les jeunes filles, avec leur quasi éradication des écoles, des universités, des lieux de travail et de la société publique. Au *Liban*, dans un contexte de gouvernance affaiblie et de paralysie politique, le pays est confronté à une crise économique et financière sans précédent qui touche tous les habitants, y compris les réfugiés et les migrants. En *Syrie*, plus de 11 ans après le début de la guerre, le pays compte toujours le plus grand nombre de personnes déplacées au monde, soit 6,8 millions. Au *Yémen*, la pauvreté, la faim et les maladies sont endémiques dans la région, tandis que la santé, l'éducation et les autres services de base ne tiennent qu'à un fil. Au *Sud Soudan*, la population continue de subir des conflits, des violences et des chocs climatiques, notamment des inondations intenses. Au *Nigeria* règnent l'insécurité et la famine généralisée dans le nord-est.

Les conflits, les guerres et l'instabilité climatique percutent ainsi les populations et engendrent l'accroissement de réfugiés. Ce premier trimestre 2023 est d'ailleurs le trimestre le plus meurtrier en Méditerranée depuis 2017 selon l'ONU. 441 personnes sont mortes en tentant de rejoindre l'Europe selon l'Organisation internationale pour les migrations des Nations unies.

Les migrations de populations vont augmenter et s'accélérer à cause du réchauffement climatique. En effet, le changement climatique est une menace pour le bien-être de l'humanité et la santé de la planète. La planète et les populations subissent déjà une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques extrêmes, qui ont eu des effets de plus en plus dangereux dans toutes les régions du monde" A chaque fraction de degré en plus dans le réchauffement, les risques s'intensifient, décrit le Giec.

Dans le même temps, les régressions des droits des femmes se sont multipliées, partout dans le monde. Le recul en matière de droits des femmes a été particulièrement marqué récemment par la révocation du droit à l'avortement aux Etats-Unis, l'interdiction d'étudier et d'exercer certains métiers pour les femmes en Afghanistan, l'accès restreint à la contraception en Pologne...

Aucune région n'est épargnée dans le monde, où des groupes très divers vont s'allier contre les droits des femmes.

Le rappel de quelques chiffres est nécessaire : la dernière étude mondiale fait état que dans le monde, il est estimé que 736 millions de femmes - soit près d'une sur trois - ont subi au moins une fois des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime, et/ou des violences sexuelles de la part d'une autre personne (30 pour cent des femmes de plus de 15 ans). Dans le monde, 81 000 femmes et filles ont été tuées en 2020 !

#### En France :

A la date du 20 juin dernier, 63 femmes ont été tuées en raison de leur genre depuis le début de l'année. En 2022, ce n'était pas moins de 147 féminicides et 122 en 2021 ! Ces chiffres montrent malheureusement un accroissement du nombre de femmes tuées en France parce qu'elles sont des femmes. **En cohérence avec l'orientation votée au Vème congrès, la direction nationale suivra dès que possible lors d'une CEN une journée de formation contre les violences sexistes et sexuelles.**

Le 28 septembre prochain, pour la journée internationale du droit à l'avortement, des manifestations et rassemblements seront organisés sur le territoire. La CGT y prendra toute sa part.

Le fascisme en France, comme dans le monde, progresse également, dernièrement à la manœuvre contre le droit à l'avortement par le collage de milliers d'autocollants sur les Vélib, des actions continuent à être menées contre l'accueil de réfugiés, comme dernièrement à Marseille.

La progression des idées d'extrême droite est à mettre en lien direct avec les politiques capitalistes et libérales à l'œuvre depuis des décennies. L'acharnement d'E Macron à détruire les partis politiques, en lien avec sa politique ultra libérale et la mise en danger assumée de la démocratie, ouvrent un boulevard à l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027.

La CGT prend et doit prendre toute sa part, partout et dans tous les champs professionnels, pour combattre le capitalisme, le libéralisme et les idées d'extrême droite.

La mobilisation historique de ces derniers mois a redonné de la crédibilité et de la confiance envers les organisations syndicales et en particulier envers la CGT. Il nous faut toutes et tous capitaliser sur ce regain de confiance en poussant à la syndicalisation, mais aussi en positivant nos actions et stratégies auprès de la population et au cas particulier des agent.es. **La confédération lance dès cet été une campagne de syndicalisation, la question est de savoir si nous nous inscrivons dans la campagne confédérale ou si nous lançons notre propre campagne avec un matériel dédié et si oui à quel moment ?** La CGT le réaffirme, nous n'avons pas tourné la page de la réforme des retraites et rien ne sera plus comme avant. Nous devons nous saisir du rapport de force que nous avons construit pour obtenir partout des augmentations de salaires, des emplois et de meilleures conditions de travail.

La CGT continuera de porter partout son opposition à la réforme des retraites et continuera de lutter pour son abrogation. Un matériel est à disposition pour l'été sous la forme d'un 4 pages intitulé : « ce que nous avons gagné et ce que nous allons chercher ». Dans les perspectives de lutte, la CGT se démènera pour que la manifestation européenne décidée au congrès de la CES contre l'austérité soit programmée avant le 20 octobre et qu'elle soit décentralisée.

#### Au niveau Fonction Publique :

Le conseil national de l'UFSE s'est tenu les 20 et 21 juin dernier, soit avant notre première CEN, mais nous avons des mandats de la précédente.

La CGT Finances Publiques a voté pour donner mandat à l'UFSE pour la construction d'une journée de grève fonction publique à la rentrée en intersyndicale, afin d'avoir un rapport de force nécessaire à l'obtention des revendications sur les rémunérations, et en particulier l'augmentation du point d'indice.

Le conseil national avait également à son ordre du jour le 53ème congrès, en présence de Sophie Binet. Pour rappel, notre syndicat a été en désaccord avec les agissements de l'UFSE lors de la préparation du 53ème congrès, ce que nous avons fait savoir dans les instances, mais sans qu'il ne soit jamais procédé à un quelconque vote, mais aussi par écrit (co-signés avec educ'action CGT) à 2 reprises. Au conseil national nous sommes donc intervenus en ce sens et pour dénoncer les entraves graves à la démocratie au sein de l'UFSE. (copie de l'intervention). Au regard des réponses apportées lors de la séance et de doutes sur le fait encore une fois que nous serions ou non sur la prise en compte de nos interventions, et en cohérence avec le mandat que la dernière CEN nous avait confié (utiliser tous les moyens pour imposer plus de démocratie à l'UFSE), il nous a paru essentiel de se prononcer sur l'analyse du 53ème congrès faite par l'UFSE et nous nous sommes donc associés à une demande de vote par mandat. Cette demande n'avait que pour seul objectif de se prononcer, enfin, sur le positionnement de responsables de l'UFSE sur le 53ème et ainsi d'avoir une réelle cartographie de ce que portaient les différentes orga qui composent l'UFSE (copie de la note d'analyse et du résultat des votes par mandat). Ce vote par mandats a eu pour résultat le rejet de l'analyse du 53è congrès proposée par l'UFSE à 82 % de contre et 18 % de pour des votes exprimés.

#### Au niveau fédéral :

La dernière direction fédérale s'est déroulée avant notre congrès. La direction a acté la reprise du dialogue social ministériel. Le syndicat (par mon vote) a voté contre car nous avons acté, en cohérence avec la position confédérale, que nous ne reprendrions pas le dialogue social comme avant et sans condition.

La prochaine direction fédérale a lieu les 3 et 4 juillet prochain. Y seront entre autres à l'ordre du jour les droits syndicaux alloués pour 2024 à l'interpro. Nous aurons donc un débat et un vote à ce sujet jeudi matin.

Un CSAM est convoqué le 6 juillet prochain et aura à son ODJ :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 16 novembre 2021, 25 janvier, 3 mars, 1er avril, 23 juin 2022 (sous réserve)
2. Projet de règlement intérieur (pour avis)
3. Projet de modification de la décision du 22 juillet 2016 relative aux conditions générales d'utilisation par les organisations syndicales des technologies de l'information et de la communication au sein du ministère des finances et des comptes publics et du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique (pour avis)
4. Point d'information sur la mise à disposition de la Base de Données Sociales (BDS) aux organisations syndicales
5. Point d'information sur l'éco-responsabilité
6. Impact de la situation des transports en Île-de-France le 14 août 2023
7. Tableau de suivi des engagements
8. Questions diverses

Cécile y participera en tant qu'experte pour le syndicat, je suis excusée pour participation à une réunion à l'OIT.

#### Au niveau DGFiP :

S'agissant du **dialogue social**, au regard du mouvement social, en intersyndicale nous avons posé des conditions pour le reprendre. Après un courrier unitaire envoyé au DG, nous avons obtenu une audience le lundi 19 juin dernier. A cette audience nous avons rappelé les conditions du courrier, mais surtout qu'il n'était plus envisageable de reprendre le dialogue sous le même format qu'avant, à savoir des GT et CSAR informatifs où tout est décidé d'avance, sans aucune marge de manœuvre.

Nous aurions (conditionnel en attente de voir dans les faits) donc obtenu l'arrêt des GT informatifs, tout en recevant tout de même par mails les infos, et la construction d'une méthode avec CSAR d'ouverture, cycle de GT de concertation (donc avec marges de manœuvre ?), relevé de décisions et CSAR de conclusion. De ce fait tous les GT ont été suspendus à l'exception du GT calendrier des CAP, du GT sécurité des agents et d'un GT état des lieux indemnitaire et le CSAR du 3 juillet. **Pour le CSAR, en intersyndicale nous avons acté la lecture d'une liminaire commune et nous quitterons la séance.** L'ordre du jour de ce CSAR est :

1. Projet d'arrêté créant et listant les emplois de chefs de services administratifs à la Direction Générale des Finances Publiques (pour avis) ;
2. Projet de réorganisation des missions domaniales en Corse : projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté du 8 août 2017 relatif à l'organisation des missions d'évaluations domaniales (pour avis) ;
3. Questions diverses.

Nous avons obtenu également l'ouverture d'une négociation indemnitaire conformément au protocole de 2021. Cette négociation devrait démarrer en septembre par la négociation d'un accord cadre. L'intersyndicale se réunira cet été pour caler une plateforme de revendications commune. **Il y sera également question de comment on implique les agents dans cette négociation, quel rapport de force tentons-nous de construire ?** La question d'une pétition a été évoquée comme première intention et comme outil d'information des agents de l'ouverture de cette négociation. La CEN sera bien sûr consultée autant que de besoin durant ce cycle, à l'instar de celle de 2021, afin que le maximum d'entre vous puissiez-vous rendre disponibles, nous organiserons les visios durant les pauses méridiennes.

Solidaires fait la proposition d'une journée de grève des informaticiens le 1<sup>er</sup> septembre prochain, jour d'intervention sur les postes pour les agent.es muté.es. **La question de se joindre à cet appel est posée à la CEN.**

Concernant notre adresse aux ministres sur les missions foncières, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour. Une intervention est prévue au CSAM du 6 juillet. Un communiqué de presse est proposé à l'intersyndicale et une HMI intersyndicale sur le foncier est prévue le 14 septembre prochain.

Pour information, la CEN précédente avait mis à jour une plateforme revendicative pour les agent.es techniques et Berkanis. Une dernière audience en bilatérale était prévue au 1<sup>er</sup> trimestre mais elle a été reportée du fait de la mobilisation. Elle se tient jeudi 29 après midi, de ce fait Sylvain, Fred et moi seront excusés jeudi après midi.